

Début à : 20h30

Fin à : 23h15

Prochaine réunion le: 05/03/2025 à 20h30 ?

Présents : Mathieu Bouchet, David Lepaisant, Vanessa Richard, Zoé Roussel, Anne-Marie Sapin, Vincent Epiphane, Patrick Sauvegrain, Cédric Venot.

1) Championnat départemental de cross-country

Sono : Besoin d'un 3*3 si possible, mise en place à partir de 11h30

Speaker ok, arrive vers 13h et connaît Franck à la sono

Dossards : Dossards ok vus avec Daniel Boucher et Éric Sassier (les dossards sont tout neufs)

Chrono : Zoé Juge organise une réunion juge à 13h15 pour assigner et expliquer les postes.

Mathieu échauffement encadrement au départ des courses jeunes

Cédric Protocole médailles

Juge arrivée Carole

Juge Starter Valérie Fournier

Liaison arrivée secrétariat :Vanessa

E-logica : Daniel Boucher + Zoé

Bénévoles A3 :

Bénévoles vendredi : Mohamed, Didier, Philippe, Anne Ozinachi, Vanessa Letourneau, Anne Le Péru, Jules

Bénévoles course : Cédric, Vanessa, Zoé, Anne-Marie, Emmanuel, Erwan, Jules,

Bénévoles rangement : Cédric, David, Mohamed, Sonia, Bruno Pauline, Agathe (maman ?), Anthony, Karl, Erwan, Jules...

Problèmes à anticiper ? (bipper pour le portail dispo à partir de 11h30 à voir avec Gilles)

Vestiaires disponibles car le foot est annulé.

Quelques précisions seront à apporter au speaker sur la différenciations des nombres de boucles sur certaines courses afin que les athlètes ne se trompent pas de distance.

2) Point Alençon La Croix Médavy

Retour sur la réunion Médavy de 18h30 qui aura précédé

Vincent :Dossier subvention ok, 650 enfants prévus pour la course des enfants.

Vincent a apporté une veste Médavy qui pourrait aussi être commandées et floquées au couleurs de l'A3 pour 30-35 euros en fonction du flocage.

Le bureau valide l'idée et la qualité de la veste même si il aurait été bien d'avoir les mêmes que les précédents mais elles ne sont plus produites. Il est décidé de remettre à plus tard un « sondage » auprès des athlètes pour anticiper une commande qui du coup n'aurait pas lieu avant cet été.

3) Interclubs 2025

Mathieu précise qu'il présentera une liste pour prendre la relève au niveau de l'EACO il aimerait que les clubs soient représentés équitablement. Peut-être mettre automatiquement les présidents de clubs comme membre. Un mail sera envoyé pour convocation à l'AG de l'EACO qui se déroulera le 31 janvier.

Ca sera aussi l'occasion de solliciter les membres et parents à rejoindre la liste.

Déplacements : L'EACO n'ayant que peu de fonds se concentre sur les déplacements qui engendrent un collectif d'entente : **Les Cross (individuels et équipe), Les Interclubs, Les interclubs Avenir**

4) Déplacements 2025 (Discussion frais de déplacements, déplacements pris en charge etc..)

Deux minibus sont réservés pour Vallogne. Ce point de l'ordre du jour est l'occasion d'une remise à plat du système de remboursement de déplacements. Vanessa estime qu'il faut pouvoir investir au maximum sur la formation des jeunes. Par ailleurs les déplacements se multiplient. Les compétitions indoor deviennent payantes. Le budget du club n'étant pas extensible nous pensons qu'il est nécessaire de clarifier et ajuster certaines pratiques.

Il est proposé :

- En cas de minibus réservé par le bureau : prise en charge par le club même si ce n'est pas un championnat, prise en charge voiture aussi seulement si le minibus est complet au départ collectif. **Adopté**

- **30cts pour tous, en cas de véhicule perso.** (on retire donc les 50cts appliqués lors de la pénurie de juges). **Adopté**

- Multiplication des déplacements lointains = mise en place d'un plafond de remboursement ?

Par exemple sans plafond un déplacement à Marseille (1600km aller-retour *030 cts = 480 euros + hébergement + péages = impossible à financer pour le club...)

Discussions très longues du bureau...

Après un tour de table l'idée d'un plafond semble raisonnable, le montant restera éventuellement à discuter et ajuster au fil de la pratique.

En l'état il est finalement proposé :

- Cross et interclubs pris en charge par l'EACO comme indiqué plus haut.
- Pour les championnats (route et piste) les minibus sont privilégiés comme indiqué plus haut.

- Un plafond de 200 euros/athlète pour les championnats nécessitant une qualification. (déplacement + hébergement)
- Un plafond de 100 euros/athlète pour les championnats sans qualifications (Master, ou régionaux de cross court par exemple ?) (déplacement hébergement)
- Les péages sont remboursés seulement sur facture et pour des déplacements en dehors normandie.

Il apparaît que ce plafond serait haut pour un déplacement à 3 athlète (plafond à 600euros) et bas pour un athlète seul. Afin de garder une règle simple l'idée est cependant gardée en l'état. **Adopté par les membres présents** (sera éventuellement amené à évoluer).

5) Questions diverses

Vanessa Richard propose une visio-conférence mensuelle.

Seulement les mois où il n'y a pas de réunion de bureau en présentiel. Cédric y était plutôt réticent mais cette réunion serait complémentaire permettrait une meilleure cohésion sans obliger à se déplacer. Les autres membres du bureau semblent approuver l'idée, peut être que plus de réunions permettraient des réunions plus courtes.

Une première visio animée par Vanessa se déroulera donc en Février (voir même avant pour discuter des frais de déplacements par exemple si cela est nécessaire).